Un guide pour prévenir les TMS : le guide pratique de la DGAFP

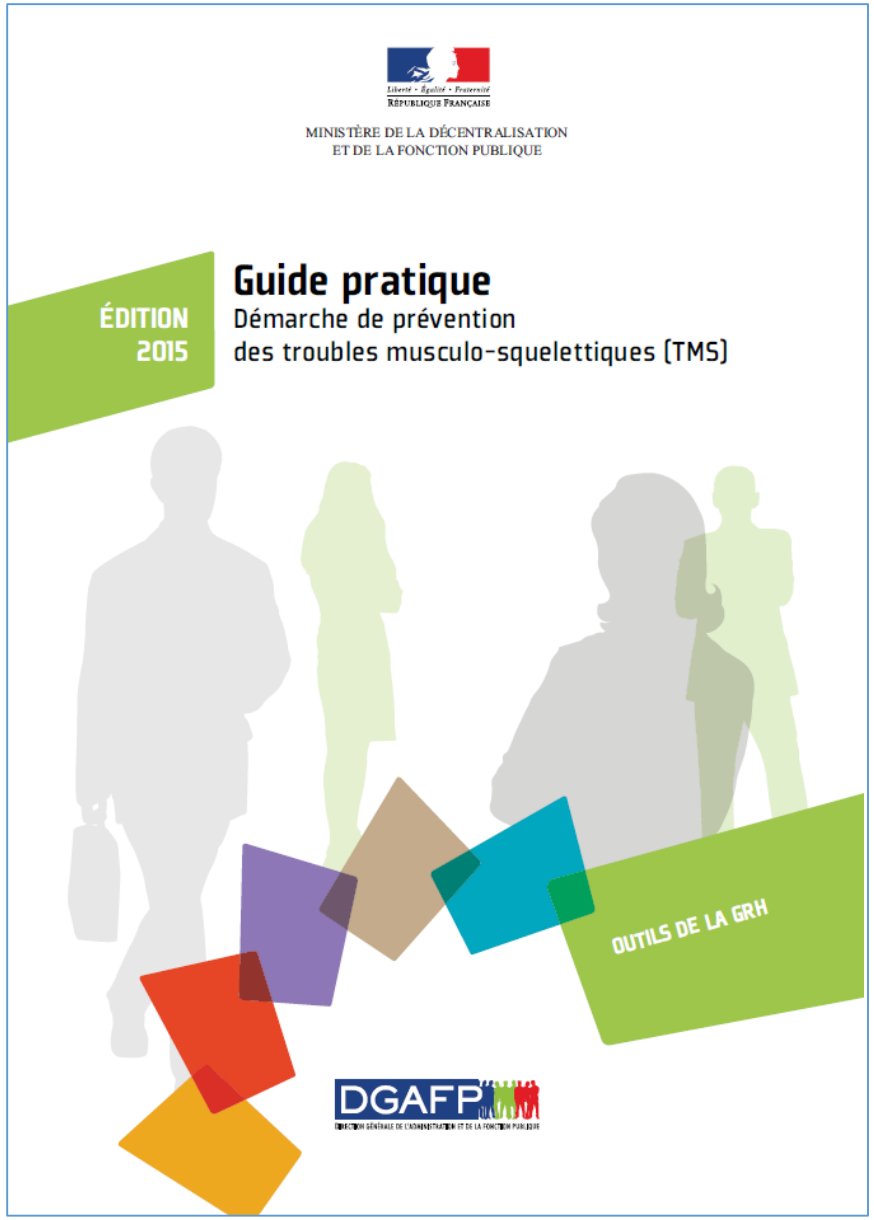

Un guide pour prévenir les TMS : le guide de la DGAFP

Sommaire

Introduction ..... page 3

Objet du guide ..... page 5

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) ..... page 7

Que sont les troubles musculo-squelettiques ? ..... page 7

Les causes directes et les facteurs de TMS ..... page 8

Prévention des troubles musculo-squelettiques : comment agir sur les causes et facteurs ? ..... page 10

Panorama des dispositions réglementaires et des recommandations ..... page 10

Architecture du guide ..... page 15

Liste des fiches pratiques ..... page 17

Partie 1. Mise en place d'une démarche de prévention des TMS ..... page 18

1) Les étapes de la mise en place d'une démarche de prévention des TMS ..... page 19

1.1 Etape n°1 : Etat des lieux : de quoi parle-t-on ? Qui est touché ? A quelle ampleur ? Selon quelle gravité ? ..... page 19

1.2 Etape n°2 : La mise en œuvre de la démarche de prévention : analyse et définition d'un plan de prévention ..... page 22

2) Les conditions de réussite d'une démarche de prévention des TMS ..... page 31

Partie 2. Fiches pratiques ..... page 32

2.1 Phase d'état des lieux ..... page 33

2.2 Phase de mise en œuvre ..... page 42

Lexique ..... page 64

Groupement National pour la Prévention des Risques Professionnels dans l'Enseignement Supérieur

Università di Corsica Fundazione Pasquale Paoli

Introduction

Action n°8 de l'accord
« santé et sécurité au travail dans la fonction publique »,
du 20 novembre 2009

La santé

La santé au travail

Trois volets constituent les activités en matière de santé au travail :
I) le maintien et la promotion de la santé des travailleurs ;
II) l'amélioration des conditions et du milieu de travail ;
III) l'adoption de systèmes d'organisation du travail et de cultures d'entreprise,

La directive 89/391/CEE, du 12 juin 1989 + loi 91-1414 -> PGP

L'obligation de sécurité de résultat incombe aux employeurs publics en matière de protection de la santé physique et mentale de l'ensemble des agents publics

Objet du guide

Accompagner les employeurs publics dans la mise en place d'un dispositif de prévention des TMS

Pas une méthode universelle, mais de multiples approches (INRS, ARACT, ARS Hte-Normandie)

Panel d'outils présenté sous forme de fiches pratiques.

Prends en considération les différents métiers

Alerte sur l'engagement dans la démarche :

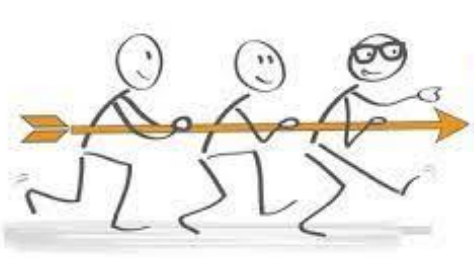

Les troubles musculo-squelettiques

Définition

Part dans les MP

2011 : 76 %
2017 : 87 %

20% des arrêts de travail : mal de dos

Causes

Les manutentions manuelles

Les postures pénibles

Les vibrations mécaniques

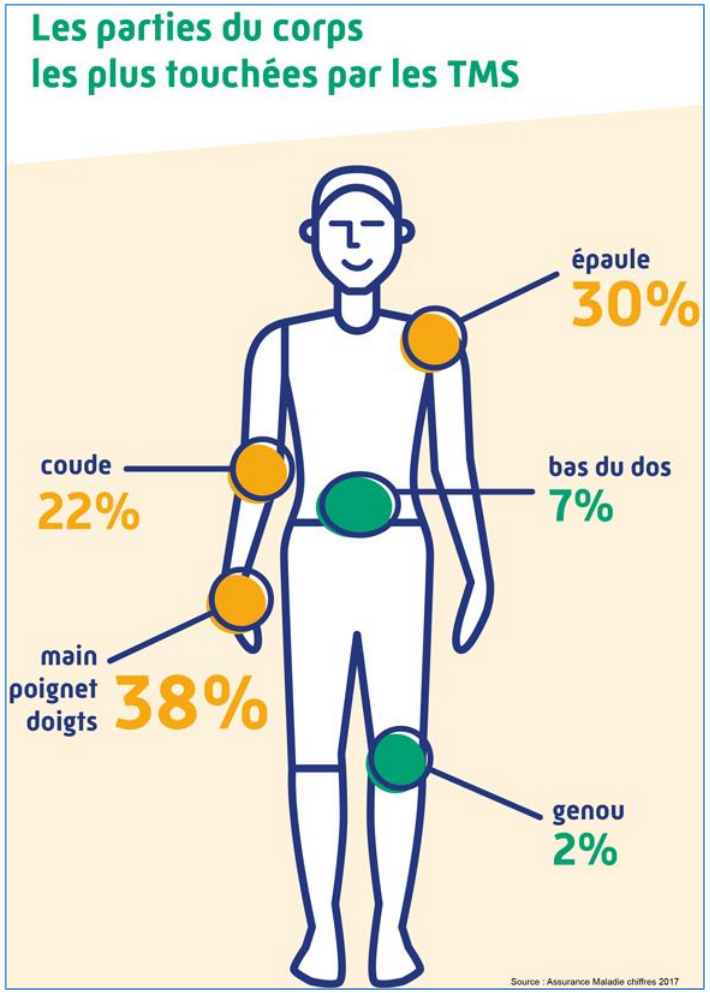

Architecture du guide

Première partie : guide de procédures (choix de la démarche)

Etape n°1 : Etat des lieux : de quoi parle-t-on ? Qui est touché ? A quelle ampleur ? Selon quelle gravité ?

Etape n°2 : La mise en œuvre de la démarche de prévention : analyse et définition d'un plan de prévention

Deuxième partie : recueil de fiches pratiques

- phase d'état des lieux (6 fiches),
- phase d'analyse et de définition du plan de prévention (16 fiches).

Architecture du guide

[Domaine de la pratique]

Fiche N° XX	*Intitulé de la pratique*	Entité	*Entité concernée par la pratique*

Objectif

Définition et objectif général de la pratique

Descriptif

- *Description détaillée de la pratique : premier point*
- *Description détaillée de la pratique : deuxième point*
- …

Mise en œuvre

Sous forme d'étapes

- *Détail de la mise en pratique : premier point*
- *Détail de la mise en œuvre de la pratique : deuxième point*
- …

Points d'attention

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
	✓		✓ ?	✓ ?

+

Difficulté relative de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
	✓		✓ ?	✓ ?

Évaluation de l'intérêt et de la difficulté de mise en œuvre de la pratique

Liste des fiches pratiques

Phase d'état des lieux

C'est cul-cul, c'est occupé !
(CQQCOQP)

Qui ?
Quoi ?

Fiche N° 1 Recueil de données :

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
	✓			

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
			✓	

Combien ?

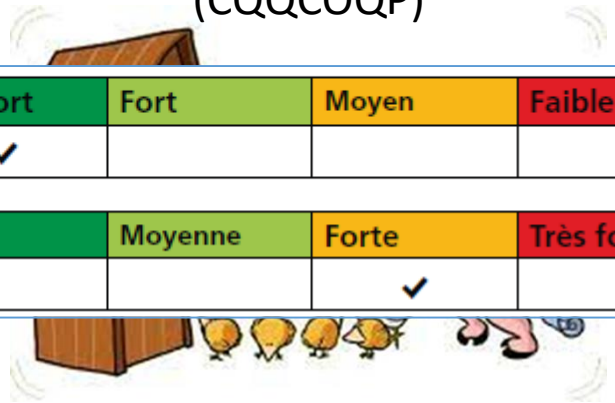

Fiche N° 2 Approfondissement des connaissances,

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
		✓		

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
	✓			

Fiche N° 3 Utilisation d'une check-list : brations, envir., organisation)

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
	✓			

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
		✓		

Liste des fiches pratiques

Phase d'état des lieux

Fiche N° 4 Logiciel MUSKA (ANACT) : ux TMS, la recherche et l'appropriation de solution helle de 1 à 4

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
		✓		

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
			✓	

Fiche N° 5 Questionnaire d'évaluation de l'exposition aux TMS

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
	✓			

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
		✓		

Fiche N° 6 Questionnaire d'auto-évaluation LEEST

Intérêt	Très fort	Fort	Moyen	Faible
	✓			

Difficulté de mise en œuvre	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
			✓	

Liste des fiches pratiques

Phase de mise en œuvre

Se fonde sur les résultats de la démarche choisie (parmi les 6 fiches)

Doit être participative (bénéficiaires)

Doit être transversale (acteurs, instance, direction, partenaires)

Contextualiser

Fiche n° 7 : L'engagement écrit

Fiche n°8 : Mise en place d'un comité de pilotage

Liste des fiches pratiques

Phase de mise en œuvre

S'outiller

n°9 : Mise en place d'une boîte à idées

n°10 : Création d'un réseau de « PRAP» (INRS)

n°11 : Référentiel de formation-action « PRAP » (INRS)

n°12 : Questionnaire d'auto-évaluation et d'autocorrection

n°13 : Supports d'information et de communication

n°14 : Organisation de journées thématiques

n°15 : Accueil des nouveaux arrivants – livret

n°16 : Diffusion d'un film vidéo de sensibilisation

n°17 : Adaptation des postes de travail

n°18 : Mise en place d'un dépistage visuel

n°19 : Choix des indicateurs de suivi de la démarche

n°20 : Mise en place d'un questionnaire de satisfaction

n°21 : Création d'un « club des employeurs »

n°22 : Utilisation de la grille d'évaluation GPS-SST (INRS)

n°23 : Utilisation d'une grille d'évaluation (ANACT)

Conditions de réussite

Liste de 12 points, dont :

Implication des instances et des bénéficiaires.

Mise en place d'une équipe élargie à des experts extérieurs

Objectifs SMART.

Engagement sur la durée

Spécifique,
Mesurable,
Atteignable,
Réaliste
Temporellement défini.

CONCLUSION

Il y aura des trous dans la raquette, mais cela ne doit pas freiner l'initiative, laquelle s'inscrit dans la durée

Merci votre attention